

Parties molles contenues dans l'orbite.

Les *parties molles* de l'orbite sont contenues dans deux loges distinctes séparées l'une de l'autre par une cloison fibro-celluleuse qui porte le nom d'*aponévrose orbitaire*. L'une de ces loges, la plus petite, est antérieure et réservée au globe de l'œil ; l'autre, un peu plus grande, postérieure, contient les vaisseaux et nerfs destinés au globe, ainsi que les graisses de l'orbite. On a discuté, et l'on discutera encore, sur certains détails de l'aponévrose orbitaire, mais un fait acquis, c'est qu'il existe dans l'orbite deux loges indépendantes l'une de l'autre.

J'étudierai d'abord la cloison intermédiaire aux deux loges, c'est-à-dire l'aponévrose orbitaire, et ensuite le contenu de ces deux loges elles-mêmes, de la postérieure d'abord, de l'antérieure ensuite.

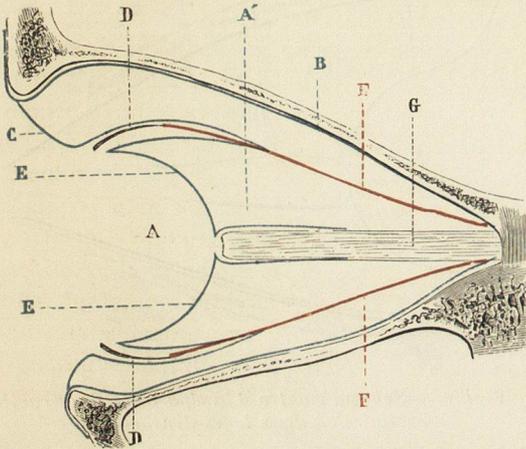


Fig. 71. — Schéma montrant la loge antérieure de l'orbite après ablation de l'œil.

- A. loge antérieure de l'orbite.
- A', loge postérieure.
- B. périoste orbitaire.
- C. feuillet palpébral de l'aponévrose orbitaire.
- D, D, tendons des muscles droits supérieur et inférieur.
- E, E, feuillet oculaire de l'aponévrose orbitaire.
- F, F, muscles droits supérieur et inférieur.
- G. nerf optique.

Aponévrose de l'orbite ou aponévrose de Ténon.

Cette aponévrose a d'abord été étudiée par Ténon, sous le nom duquel elle est, à bon droit, souvent décrite. Elle a fait ensuite l'objet des recherches de Bonnet, d'Hélie, de Bogros, de Richet, de Sappey, etc.

L'aponévrose de Ténon ne constitue pas un plan fibreux simple, plus ou moins résistant, analogue à l'aponévrose temporale, par exemple : c'est

une toile cellulo-fibreuse, lâche, lamelleuse, grisâtre, demi-transparente comme le tissu conjonctif, entourant toute la portion scléroticale du globe de l'œil d'une part, et allant se fixer au pourtour de l'orbite d'une autre part. C'est, sans nul doute, cet aspect différent de celui des membranes aponévrotiques ordinaires qui fait que certains auteurs n'en ont pas donné de description spéciale ; et, en réalité, ce n'est pas une aponévrose au point de vue anatomique. Toutefois, elle mérite ce nom, si l'on considère qu'elle constitue entre le globe oculaire et les graisses de l'orbite une cloison, peu résistante, il est vrai, sur certains points, mais très forte sur d'autres, et dans tous les cas complète. Ces réserves faites, voici comment il faut comprendre, à mon avis, l'aponévrose orbitaire.

Il existe deux manières d'en démontrer l'existence. La première consiste à énucléer complètement le globe de l'œil en rasant la sclérotique et en coupant le nerf optique à son entrée dans l'œil. C'est ce qu'a fait Bonnet (de Lyon).